



Service Éducation
Mairie ARPAJON

Information du 7 mai 2020

A l'attention des parents d'élèves

Chers parents,

En concertation avec l'Inspectrice de l'Education Nationale, les directrices d'école et en lien avec les parents d'élèves, nous avons mis en place une organisation pour **la réouverture des écoles à compter du mardi 12 mai 2020** que nous vous présentons ci-dessous.

Vous êtes nombreux à vous questionner sur la reprise des accueils scolaires et périscolaires, sachez que nous mettons tout en œuvre pour que l'accueil des élèves d'Arpajon se fasse dans le respect du protocole sanitaire national, en tenant compte de la configuration des locaux de chaque école et des personnels disponibles pour accueillir dans de bonnes conditions sanitaires votre enfant.

Nous insistons toutefois sur la nécessité pour chacun de respecter les modalités d'organisation pour cette rentrée. C'est la condition première pour que la sécurité sanitaire de tous soit garantie. Elles feront l'objet d'une évaluation régulière afin de pouvoir les adapter et organiser la rentrée progressive des élèves selon le calendrier annoncé par le gouvernement.

EN CE QUI CONCERNE L'ORGANISATION GENERALE

Les familles jouent un rôle essentiel dans le retour de leur enfant à l'école, et c'est ensemble que nous garantirons l'application de toutes les mesures sanitaires.

Pour ce faire, les parents doivent s'engager notamment à ne pas mettre leur enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant le départ à l'école. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'école.

Suite au sondage effectué par les écoles auprès des familles, votre enfant sera accueilli dans un groupe classe de 10 élèves maximum afin de limiter les contacts.

QUELS ENFANTS SERONT ACCUEILLIS ?

Les enfants accueillis prioritairement sont :

- enfants des soignants, enseignants, force de l'ordre, pompiers et personnels nécessaires à l'ouverture des écoles
- élèves de GS-CP-CM2
- élèves vulnérables, en décrochage scolaire (tous niveaux), élèves ULIS, élèves UPE2A

QUELLE SERA L'ORGANISATION SCOLAIRE DE LA SEMAINE D'ACCUEIL ?

La rentrée des classes a lieu le mardi 12 mai 2020 pour les élèves, la date du lundi 11 mai 2020 concerne la rentrée des enseignants. Les groupes classes sont accueillis 2 jours par semaine (lundi-mardi ou jeudi-vendredi).

Les groupes classes des personnels prioritaires sont accueillis 4 jours par semaine.

Sur le temps scolaire, le groupe classe est pris en charge par un enseignant.

QUELLE SERA L'ORGANISATION DES TEMPS PERISCOLAIRES ?

L'accueil de loisirs pour le mercredi 13 mai 2020 aura lieu sur l'école de votre enfant et non sur les accueils de loisirs habituels.

Le mercredi, seuls les enfants admis dans un groupe classe pourront être accueillis.

Les horaires du périscolaire sont 7h à 8h30 et 16h30 à 19h, le mercredi 7h à 19h. Sur le temps périscolaire, les enfants seront pris en charge par un animateur ou ATSEM de la ville. Pour les élèves accueillis à l'accueil périscolaire du soir, un goûter est à fournir.

COMMENT SERONT GERES LES ARRIVEES ET LES DEPARTS AUX ABORDS DE L'ECOLE?

Les horaires d'entrée et de sortie des élèves seront échelonnés selon l'organisation de chaque école afin de respecter la distanciation sociale et d'éviter les regroupements aux abords des écoles. Ces horaires seront communiqués aux familles. .

Une signalétique aux abords de chaque école indiquera par quelle entrée les parents devront se présenter pour confier leur enfant.

L'accueil des enfants se fera à l'extérieur des locaux scolaires (les parents des maternels ne sont plus autorisés à rentrer dans l'école).

La police municipale sera présente aux abords des écoles pour garantir la fluidité de l'accueil.

Nous invitons tous les parents à respecter l'échelonnement d'arrivée des élèves, les marquages au sol ainsi que les gestes barrières et distanciation sociale.

Les modalités d'entrée et de sortie engendreront inévitablement un allongement de l'attente mais nous comptons sur votre compréhension.

COMMENT SE DÉROULERA LE TEMPS DE DÉJEUNER DES ENFANTS ?

La prise du repas pour les demi-pensionnaires se fera dans la classe du groupe.

Les parents devront fournir un panier-repas froid ainsi qu'une gourde et des couverts, le tout dans un sac isotherme (pas de micro-onde collectif ou de réfrigérateur à disposition).

QUELLES MESURES SANITAIRES ET DE PROTECTION SERONT MISES EN PLACE ?

Chaque personnel de la communauté éducative sera équipé d'un masque et de visière si besoin. Les locaux utilisés par les élèves seront désinfectés plusieurs fois par jour par le personnel de la ville (passages aux toilettes, récréations et prise du repas). Les enfants des groupes classes seront accueillis dans une unique salle de l'école y compris pour ceux qui fréquentent l'accueil périscolaire du matin et du soir.

Les enfants devront se laver les mains avant l'entrée en classe, avant et après chaque passage aux toilettes, avant et après chaque récréation et avant et après la prise du repas.

Chaque groupe classe disposera de ses sanitaires et d'un périmètre de cour pour la récréation. Les groupes circuleront dans l'école sans se croiser, en respectant une signalétique spécifique à chacun.

Les aires de jeux extérieurs ne seront pas accessibles et les jeux ou jouets de contact ne seront pas autorisés.

Le personnel mobilisé sur ces journées d'accueil est chargé de veiller au respect et à l'application du protocole sanitaire national.

Conscients des conditions exceptionnelles de cette rentrée et des contraintes pour de nombreuses familles, nous restons mobilisés à vos côtés.

Christian BERAUD,
Maire d'Arpajon

Christine LUFT,
Maire-adjointe
chargée des Affaires scolaires